Environnement et développement durable: sommet mondial, Johannesbourg 2002, 10 ans après Rio

2001/2142(COS) - 22/07/2002

Le Conseil a adopté des conclusions sur les messages clés pour une stratégie de communication de l'UE en vue de Johannesburg. Rappelant les principaux défis à relever en ce qui concerne la dimension mondiale du développement durable, la stratégie de communication de l'UE devrait comporter: - l'élaboration, dans un esprit de partenariat et de responsabilité en vue du Sommet mondial et à la suite de celui-ci, d'initiatives spécifiques de l'UE dans les domaines de l'eau potable, de l'hygiène et de l'énergie, ainsi que des activités dans des secteurs tels que le commerce et le développement, la santé, la consommation et la production durables; - la définition des objectifs assignés à la stratégie interne et externe de l'UE en matière de développement durable, y compris la nécessité de faire en sorte que la croissance économique ne s'accompagne plus d'une dégradation de l'environnement, ainsi que la poursuite du processus de Lisbonne, du processus de Cardiff sur l'intégration de l'environnement et de la coopération en matière de commerce et de développement, y compris par le biais d'accords d'association avec les pays tiers, tels que l'accord de Cotonou ou le partenariat euro-méditerranéen; - l'application des mesures positives ou prioritaires proposées par l'UE pour soutenir l'action de suivi du programme de Doha pour le développement et le consensus de Monterrey, et pour appliquer le programme de mise en oeuvre de Johannesburg dans des domaines tels que la santé, la sécurité alimentaire, l'eau, l'énergie, la mondialisation, le commerce et les finances, y compris les mesures destinées à faciliter les exportations des pays en développement, les biens publics mondiaux, les modes de consommation et de production durables ainsi que la gouvernance pour un développement durable. Pour donner suite aux priorités évoquées par les pays partenaires, l'UE est disposée à augmenter et à mobiliser ses moyens au cours des prochaines années dans le cadre des efforts déployés par différents pays pour réduire la pauvreté dans le contexte du développement durable. L'Union soutient résolument l'élaboration d'une initiative "De l'eau pour la vie" ainsi que l'objectif de réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de personnes n'ayant pas accès aux services d'assainissement. Elle soutient également l'élaboration d'une initiative axée sur l'énergie en tant que facteur d'éradication de la pauvreté et de développement durable. Le Conseil invite tous les pays et toutes les parties intéressées à mettre sur pied des partenariats en vue d'essayer d'atteindre l'objectif qui consiste à renverser, d'ici 2015, la tendance à l'épuisement des ressources environnementales, l'accent étant particulièrement mis sur l'eau potable, l'énergie, les océans, les terres et les sols et les forêts et sur la nécessité de freiner résolument l'appauvrissement de la diversité biologique d'ici 2010.